

BUDGETS PRIMITIFS 2021 - Dépenses et recettes prévisionnelles
 préparés en concertation avec la trésorière et votés en conseil municipal le 15 avril.

<p>Eau</p>	<p><u>Fonctionnement</u> Dépenses : 53 078.00 € Recettes : 61 300.56 € Résultat : 8 222.56 €</p> <p><u>Investissement</u> Dépenses : 40 750.00 € Recettes : 71 914.88 € Résultat : 31 164.88 €</p>	<p>En fonctionnement et pour tous les budgets, il est nouvellement demandé par la trésorerie de prévoir des provisions pour les impayés supérieurs à 2 ans et sur une base de 20% du montant total.</p> <p>En investissement : changement du système de télégestion du puits de pompage à Champagne pour 3 500 €.</p>
<p>Assainissement</p>	<p><u>Fonctionnement</u> Dépenses : 54 261.00 € Recettes : 59 809.95 € Résultat 5 548.95 €</p> <p><u>Investissement</u> Dépenses : 50 621.04 € Recettes : 50 621.04 €</p>	<p>Augmentation importante pour le traitement des boues (environ 3 000 €) qui continuent d'être envoyées à Port Douvot du fait de la crise sanitaire. Leur épandage n'est actuellement pas autorisé. Le schéma directeur d'assainissement sera révisé, il a plus de 10 ans. Il entrainera des travaux communaux suivant la date de reprise par la CCLL. Des travaux sur le réseau rue de Buffard pour sa mise en séparatif sont prévus pour un montant de 5 500 €.</p>
<p>Forêt</p>	<p><u>Fonctionnement</u> Dépenses : 166 920.00€ Recettes : 170 625.95€ Résultat : 3 705.95 €</p> <p><u>Investissement</u> Dépenses : 74 649.70 € Recettes : 74 649.70 €</p>	<p>En fonctionnement, une belle vente de bois permettra de dégager une somme importante de 80 000 € qui sera reversée sur le budget de la Commune.</p> <p>En investissement, sont prévus : les travaux annuels d'aménagement, la mise en valeur du bois du Curé (10 000 € - 7480 € de subventions) et la reprise d'une partie de la route forestière qui mène à la cabane de chasse au niveau de l'entrée de la forêt (35 000 €).</p>
<p>Lotissement</p>	<p>Fonctionnement et Investissement</p> <p>Dépenses : 155 133.50 € Recettes : 155 133.50 €</p>	<p>Une seule parcelle reste à vendre. Si celle-ci est vendue cette année, comme espéré, le budget spécifique au lotissement pourra être clos et son résultat négatif intégré au budget général communal. Il est prévu, afin d'alléger la trésorerie, de créer une ligne d'amortissement (soit 6000€/an pendant 20 ans).</p>
<p>Commune</p>	<p><u>Fonctionnement</u> Dépenses communales : 811 130.87 € Recettes communales : 829 461.34 € Résultat : 18 330.47€</p> <p><u>Investissement</u> Dépenses communales : 973 553.00 € Recettes communales : 973 553.00 €</p>	<p>Un virement important de 334 970 € est prévu de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour payer les travaux, le remboursement des annuités d'emprunts ordinaires et des prêts spéciaux d'attente de subventions et TVA (400 000€).</p> <p>Les principaux investissements prévus sont le remplacement du tracteur de l'agent communal et l'acquisition d'un petit véhicule utilitaire pour un montant total de 46 500 €, le paiement du matériel informatique déjà acquis pour l'école (20 000 €) et le changement des abat-sons de l'église déjà réalisé (19 600 €).</p> <p>L'étude d'un système de défense incendie pour le quartier du Moulin est en cours, provisionnement pour cette année d'un montant de 15 000 €.</p>

